

CONSEIL MUNICIPAL

du 12 août 2015

compte rendu

Séance du 12 août 2015

L'an deux mil quinze, le 12 août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT MEDARD D'EYRANS, dûment convoqué, en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur TAMARELLE Christian, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04/08/2015

PRESENTS :

M.TAMARELLE Christian, M.BARROUILHET Pascal, M.CHEVALIER Bernard, Mme DUPUY Hélène M.GILLARD Joël, M.GRAMONT Patrick, M. ARMOET Ludovic, Mme MALARTIC Nathalie, Mme LEBAS Evelyne, Mme COMPAN Ingrid, Mme MELSBACH Véronique, Mme SABY Nadia, M. VITRAC Xavier,

REPRESENTES :

M.Claude GRUPELI a donné pouvoir à Mme Hélène DUPUY
M.Frédéric BORDESSOULE a donné pouvoir à M.Christian TAMARELLE
Mme Myriam CAMBOURIEU a donné pouvoir à M. Joël GILLARD
Mme Laure BENCTEUX a donné pouvoir à Mme Nathalie MALARTIC
M.Joao MARINHO a donné pouvoir à M.Bernard CHEVALIER
M.Yves RIVALETTO a donné pouvoir à M.Pascal BARROUILHET
Mme Nahéma HALLOUCHE a donné pouvoir à Mme Véronique MELSBACH

ABSENTS EXCUSES :

Mme Christelle CHOLLON, Mme Stéphanie LAURONCE-YVENOU, Lionel MAURIN

M. Bernard CHEVALIER est nommé secrétaire de séance.



Ordre du jour

- 1- FDAEC 2015
- 2- vote de l'emprunt

Informations/questions diverses

Nota : d'autres délibérations peuvent intervenir d'ici 12 août 2015

1/FDAEC 2015

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C) voté par le Département de la Gironde pour l'année 2015.

Monsieur Bernard Fath et Madame Corinne Martinez, conseillers départementaux du canton de La Brède nous ont indiqué que le montant du F.D.A.E.C pour notre commune est de 14 094 euros.

L'attribution de la subvention concerne des travaux de voiries à savoir l'aménagement de l'avenue de Canterane. Le montant estimatif total de ces travaux s'élève à 89 472,50 euros HT.

Le plan de financement est le suivant :

-FDAEC	:	14 094,00 euros
-Commune	:	<u>75 378,50 euros</u>
Total		89 472,50 euros

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire, décide :

- d'accepter le plan de financement défini ci-dessus,
- de solliciter du conseil Départemental l'attribution du FDAEC 2015 et de l'affecter au financement des travaux mentionnés ci-dessus.

Vote : pour à l'unanimité

2/vote de l'emprunt

Monsieur le Maire rappelle que pour les besoins de financement d'opération en investissement (travaux de voiries principalement), il est opportun de recourir à un emprunt. Plusieurs organismes bancaires ont été sollicités et après examen de ces propositions, il s'avère que la proposition de La Banque Postale d'un montant de 350 000 euros sur 15 ans est l'offre la plus intéressante dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Score gissler : 1A

Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 2,07%

Versement des fonds : à la demande de l'emprunteur jusqu'au 12/10/2015. A cette date, versement automatique des fonds

Echéances d'amortissement et d'intérêts: périodicité semestrielle

Mode d'amortissement : constant

Remboursement anticipé : autorisé pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Une commission d'engagement est à prévoir d'un montant de 0,20% du montant du prêt

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire décide :

- de contracter un emprunt auprès de la Banque Postale aux conditions évoquées ci-dessus
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à cette affaire.

Vote : pour à l'unanimité

- Informations/questions diverses

Compte-rendu des décisions prises par M. Le Maire sur délégation du conseil

-utilisation du chapitre 022

-tarifs municipaux

-ester en justice

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15

Le Maire,

Les Adjoints,

Les Conseillers Municipaux.